

Charte environnementale

Hôtel*** - La Mandarine**

Pour un tourisme durable en Méditerranée

L'Hôtel la Mandarine s'engage à agir pour l'environnement.

Cette démarche passe par l'apprentissage et la transmissions de connaissances et gestes éco responsables auprès de nos services, mais également auprès de notre clientèle. Nos efforts et actions s'articulent en 6 engagements distincts :

1. La transmission d'une politique sociale et environnementale auprès de nos collaborateurs

- L'organisation de réunions d'informations sur la gestion environnementale sont organisées bi-annuellement à l'attention de nos employés, afin de les former sur les techniques de mise en œuvre des gestes écoresponsables dans leur poste respectif.
- Privilégiation des entrepreneurs et artisans locaux.
- Soutien aux activités locales liées au développement durable et à la solidarité.

2. La sensibilisation de notre clientèle aux gestes éco-responsables

- Le tri des déchets.
- L'économie de l'eau et de l'énergie.
- La proposition d'activités centrées sur le tourisme durable et l'agriculture biologique.

3. La préservation de l'énergie et de l'eau

- Développement de contrat d'énergie avec des fournisseurs agréées.
- L'installation d'appareils électriques économes en énergie.
- Limitation des débits d'eau dans l'ensemble de nos salles de bains.

4. Le tri et la réduction des déchets alimentaires, de consommables et d'entretiens

- Mise en place de collectes collectives par catégorie de déchets : verre, plastique, métal, papier, carton, etc.
- Réduction des achats de consommables individuels.
- Proposition de produits alimentaires éco-labellisés et issus du commerce équitable.

5. Le maintien de la qualité du cadre de vie de l'établissement

- Tabagisme interdit dans l'ensemble des lieux communs de l'hôtel, ainsi que dans les chambres individuelles.

6. L'entretien de nos espaces verts et jardins

- Bannissement des pesticides pour l'entretien des espaces verts.
- Plantation d'espèces végétales locales dans les jardins.